



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Assistalinéa représentée par Mlle Vanessa LETESSIER

1. Objet :

Assistalinéa propose, des services ponctuels de secrétariat classique, commercial et de gestion. Ces services s'adressent aux professionnels et aux particuliers, sur site du client ou à distance en télétravail.

2. Disponibilité :

Les prestations seront réalisées selon les disponibilités d'*Assistalinéa* qui informera le client de ses possibilités. Concernant les prestations sur site, il convient aux clients de prévenir 48 heures à l'avance et de prévoir un minimum de 3 heures consécutives de travail.

3. Lieux :

Les prestations prévues à l'article 1 pourront être réalisées dans les locaux d'*Assistalinéa* ou dans ceux du client, avec le matériel du client, après accord de chacun.

4. Tarifs :

Les tarifs sont révisables chaque année au 1^{er} janvier.

Un tarif dégressif sera appliqué à partir de 100 pages ou de 40 heures de travail (de 10 à 20%).

10% de remise seront appliqués lors de la première commande.

Les frais de livraison engagés par *Assistalinéa* seront refacturés selon le tarif de la Poste en vigueur.

Un acompte de 50 % sera demandé à la signature du devis.

Le solde devra être payé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur la facture.

5. Devis – Commande

Chaque commande du client est précédée d'un devis gratuit personnalisé établi par *Assistalinéa*, sur la base des informations communiquées par le client. Le devis est adressé au client par courrier postal ou copie électronique, et précise notamment :

- La prestation qui sera réalisée.
- Le prix de la prestation. Cette dernière est facturée à la tâche ou à l'heure.
- Le délai de livraison de la prestation. Celui-ci est convenu d'un commun accord entre le client et *Assistalinéa*. Délai respecté sous réserve d'encaissement de l'acompte et sous réserve que le client ne soit pas en retard de règlement sur des prestations réalisées antérieurement par *Assistalinéa*.
- Les éventuelles majorations de prix appliquées, notamment en raison de l'urgence ou de toute autre demande sortant des prestations habituelles fournies par *Assistalinéa*.
- Les devis sont valables 3 mois à compter de leur date d'émission.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le client doit retourner le devis sans aucune modification à *Assistalinéa*, par tout moyen à sa convenance, et dûment signé avec la mention « bon pour accord ».

La confirmation du devis devra être accompagnée des présentes Conditions Générales de Prestations de Services signées et portant la mention « Lu et accepté ».

La réalisation de la prestation débutera une fois l'acompte reçu.

6. Escompte :

Aucun escompte ne sera accordé pour tout paiement anticipé, sauf indication contraire sur la facture.

7. Modalités de paiement et pénalités de retard

Le paiement de la facture peut être effectué par chèque, par virement.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de : Mlle Vanessa LETESSIER.

Des pénalités de retard seront exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement indiquée sur la facture.

Elles sont égales à 5% du montant de la facture.

8. Délais de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif. Un retard n'autorise pas le client à annuler le contrat ou à bénéficier de dommages et intérêts. Les délais sont calculés en fonction des travaux déjà en possession.

9. Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentiels les données, informations, concepts et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient et auxquels elle pourrait avoir connaissance à l'occasion du présent contrat.

10. Cas de force majeure

[Assistalinéa](#) ne peut être tenue responsable des retards ou d'inexécution survenus en cas de force majeure suivante :

- Les catastrophes naturelles reconnues par l'État ou les instances régionales ;
- Les interruptions de services E.D.F. de fournisseurs d'accès internet ;
- Les mouvements sociaux : transport, courrier... ;
- Guerre
- Malveillance
- Maladie avec arrêt supérieur à 8 jours.

11. Annulation d'une commande

En cas d'annulation par le client d'une commande en cours de réalisation, qu'elle qu'en soit la cause, celui-ci s'engage à régler 100% de la ou des prestations déjà effectuées. L'annulation devra être faite par écrit à [Assistalinéa](#).

12. Juridiction compétente

Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat, sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc